



**Vice-President Antonio TAJANI**

**3<sup>rd</sup> working lunch of the high-level group on fashion  
(Berlaymont, 12 February 2013, 12:00)**

**Mots de bienvenue**

Tout d'abord, je suis ravi de vous accueillir à nouveau, ici, au Berlaymont. Merci d'être venus pour cette rencontre du Groupe à Haut Niveau sur la mode.

J'aimerais souhaiter la bienvenue, tout particulièrement, à ceux qui sont présents pour la première fois : M.Ralph Rieker et M.Michel Bernardaud. Afin de m'assurer que tout le monde soit au même niveau d'information, je vais passer en revue les étapes précédentes, de manière succincte.

En novembre 2011, lors de notre première rencontre, nous avons fait un tour d'horizon des défis auxquels les industries européennes de la mode sont exposées.

Nous avons lancé, alors, une étude sur les industries de la mode, étude que nous avons prolongée par les activités du groupe de travail ad hoc rassemblant les associations de la mode et du haut-de-gamme.

En juin 2012, lors de notre deuxième rencontre, vous m'aviez donné des idées pour des initiatives nouvelles.

En septembre 2012, mes services ont publié deux Documents de Travail: l'un sur la mode et l'autre sur le haut-de-gamme, en parallèle de la Communication adoptée par la Commission sur « les secteurs culturels et créatifs au service de la croissance et de l'emploi dans l'UE ».

Ces documents montrent que l'industrie européenne de la mode a de nombreux atouts. Elle domine le monde de la mode, elle fait la mode du monde. En tant qu'Italien, je n'avais pas de doute à cet égard. Mais, désormais, la Commission l'a écrit noir sur blanc: les industries de la mode sont essentielles pour l'Europe.

Une industrie qui a un tel rayonnement attire l'admiration. Il lui faut trouver un cadre législatif approprié pour qu'elle se développe harmonieusement et maintienne le capital de confiance dont elle dispose parmi ses clients.

Demain, 13 février, la Commission adoptera un Règlement sur la Sécurité Générale des Produits et un autre sur la Surveillance des Marchés. Ces deux Règlements ont vocation à introduire l'adéquation entre traçabilité et risque encouru par le consommateur et à promouvoir une plus grande vigilance des autorités sur le marché.

Dans mon esprit, ces thèmes sont connexes d'un problème qui me préoccupe et où j'attends aussi une plus grande vigilance: la lutte contre la contrefaçon. La croissance annuelle des saisies douanières est de 15%. Plus de la moitié, en valeur, a trait aux industries de la mode et du haut-de-gamme! Cette activité illégale mine les fondements de l'industrie européenne.

A cet égard, je me félicite que nos Documents de Travail de septembre dernier aient inspiré nos collègues de la Commission Européenne.

Mon collègue Barnier, Commissaire en charge du marché intérieur et des services est chef de file sur la législation des droits de propriété intellectuelle. Il a manifesté l'intention de passer à l'action contre la contrefaçon dès cette année. De plus, il va aussi reprendre le dossier des ventes en ligne (le fameux "notice and take-down") et réviser différentes législations sur les marques communautaires. Donc ça bouge vraiment. De plus, vous êtes invités à une consultation publique sur l'application civile des droits de propriété intellectuelle.

Pour sa part, le Commissaire Semeta, chargé de la fiscalité et des douanes vient d'adopter un plan d'actions pour combattre les violations des droits de propriété intellectuelle, pour la période 2013-2017. Premier exemple concret: les douanes vous invitent, vous les propriétaires de droits, à signaler des cas ou de nouvelles tendances de contrefaçon. Deuxième exemple: les collègues vont intensifier la coopération avec les douanes chinoises.

Je travaille avec ces deux collègues de la Commission pour passer rapidement à l'action à cet égard. Je pense aussi qu'il serait utile de lancer une campagne pour alerter l'opinion publique sur cet enjeu.

En plus des droits de propriété intellectuelle, la question des compétences et des qualifications des employés a valeur stratégique. Bien sûr, je ne méconnais pas que ce sont des sujets qui sont prioritairement traités au niveau national et même, dans certains cas, au niveau des bassins d'emplois. Pour autant, le capital humain est un élément central de la compétitivité des entreprises européennes et je voudrais voir avec vous comment rendre les emplois de vos secteurs plus attractifs pour les jeunes générations. C'est un premier point que je voudrais évoquer avec vous de manière ouverte, dans un instant.

Je voudrais aussi que l'on regarde comment stimuler la créativité et l'innovation dans vos filières industrielles. Au sein du "groupe de travail industries de la mode", j'ai noté que le projet eBiz d'automatisation des bons de commande au sein de la chaîne de valeur avait été mené à bien par Euratex et la Confédération Européenne de la Chaussure: une norme serait disponible sous peu. Des centaines d'entreprises l'utilisent déjà mais il faut, maintenant, imaginer comment rendre cet outil plus visible et accessible au plus grand nombre, notamment aux PME.

S'agissant de l'internationalisation, je me félicite des résultats obtenus par les entreprises de la mode sur des marchés pourtant réputés difficiles tels que la Chine ou la Russie. La croissance à "deux chiffres" de nos exportations sur ces marchés montre à quel point les clients de ces pays raffolent de nos produits. Là aussi, je voudrais évoquer des pistes d'action concrète avec vous.

Je voudrais aussi revenir sur les synergies entre vos industries et le tourisme. Faciliter l'obtention de visas est à l'évidence un sujet central, vous en conviendrez. Sur ce point, mes services mènent avec les services de Mme Malmström une étude détaillée.

Plus intéressant encore, c'est la révision du Code Schengen. Une série de mesures visant à réviser les conditions d'utilisation des transmissions électroniques pour la demande et l'obtention de visas sera à l'ordre du jour de la Commission le 27 février prochain. Qu'est qu'on peut en attendre? Une livraison des visas accélérée et facilitée.

Bien sûr, il faudra aussi que nous évoquions les conditions cadres et l'environnement législatif. Je note, avec intérêt, que l'étiquetage du cuir et des produits en cuir (en dehors de la chaussure qui est déjà harmonisée) fait l'objet d'un consensus tant du côté des tanneurs que des consommateurs. Nous avons donc une bonne base de travail.

Mesdames et messieurs, chers amis, je ne voudrais pas abuser plus longtemps de votre attention et, dans un instant, je voudrais qu'on débattenne, en détail, sur les quatre axes prioritaires que sont les "skills", la créativité et l'innovation, l'internationalisation, les conditions-cadre, avec pour chaque axe des actions précises.

Mais avant de vous rejoindre, je voudrais vous interroger sur l'intérêt qu'il y aurait, de votre part, à la tenue d'un Forum, d'une Journée de Rencontre ouverte à d'autres décideurs politiques et chefs d'entreprise sur les thèmes que nous débattons aujourd'hui, ceci afin de gagner en visibilité, en profondeur et en efficacité dans nos messages.

Merci de votre attention.